

Nord-Canadien, le Pacifique-Canadien, le Grand-Tronc, la compagnie de téléphone ou une grosse compagnie quelconque, car les compagnies sont toujours représentées devant la commission des chemins de fer. Mais on allègue, je pense, que parfois un intérêt public est en cause sans personne pour le représenter devant la commission. Par exemple, voici un homme qui n'a pas les moyens de retenir les services d'un avocat et c'est pourquoi on cru bon de parer à des éventualités semblables.

M. PARENT: Si le ministre avait fait une déclaration semblable à celle que nous venons d'entendre, ce crédit aurait été adopté sans débat.

(Le crédit est adopté.)

Subvention au Congrès de l'Association internationale des chemins de fer, \$97.33.

M. CANNON: Qui a touché cet argent, l'an dernier?

L'hon. M. REID: L'Association internationale des chemins de fer a été établie en 1882. Son but est de promouvoir l'étude de toutes les questions qui se rattachent particulièrement au développement des communications par voie ferrée, en rendant uniforme l'administration des chemins de fer d'Etat et des compagnies particulières dans toutes les parties du monde. Ce crédit a été voté chaque année.

M. CANNON: Je ne m'oppose aucunement à ce crédit et je dois féliciter celui, quel qu'il soit, à qui l'on verse la somme de la modicité de sa dépense. J'espère que chaque fois que le Gouvernement devra nommer un délégué, son choix tombera sur cet homme. Il est très raisonnable, en vérité, et j'espère que les résultats qu'il obtiendra dépasseront par leur valeur, la dépense qu'il nous occasionne.

(Le crédit est adopté.)

Commission des grandes routes. Organisation et paiement du personnel de la commission des grandes routes, y compris A. W. Campbell, ingénieur civil, en qualité de commissaire des grandes routes à \$5,000 par année, \$53,000.

L'hon. M. REID: Voici la liste des appointements et des dépenses:

Commissaires.. . . .	\$ 5,000
Secrétaire et deux commis sténographes.	2,010
Messagers.. . . .	300
Ingénieur en chef.. . . .	6,000
Dessinateur senior.. . . .	2,220
Deux commis.. . . .	3,660
Ingénieur inspecteur (Québec).. . . .	3,660
Ingénieur inspecteur (Nouveau-Brunswick et île du Prince-Edouard.. . . .	3,000
Ingénieur-inspecteur (Manitoba, Saskatchewan et Alberta).. . . .	3,600
Sténographe.. . . .	1,020

Total.. \$30,114

197½

Dépenses de l'ingénieur inspecteur, (Québec), loyer et dépenses.. . . .	600
Ingénieur inspecteur (Nouveau-Brunswick et île du Prince Edouard) loyer et dépenses.. . . .	600
Ingénieur-inspecteur (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) dépenses.. . . .	300
Frais de déplacement.. . . .	10,000
1 automobile (Inspecteur de Québec).. . . .	2,000
1 automobile (Inspecteur des Provinces maritimes).. . . .	2,000
1 automobile (Inspecteur de l'Ouest).. . . .	2,000
1 automobile (Ontario).. . . .	3,000
Impression et papeterie.. . . .	1,000

Total.. \$21,500

Dépenses imprévues.. . . . \$ 1,390

Grand total.. \$53,000

M. CHISHOLM: Le ministre a parlé d'inspecteurs au sujet des diverses provinces; il a mentionné les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et du Manitoba. Il n'a soufflé mot de celle de la Nouvelle-Ecosse, de la Saskatchewan, d'Ontario et de la Colombie-Anglaise.

L'hon. M. REID: Ottawa est le quartier général pour l'Ontario. Nos fonctionnaires font l'inspection pour cette province, ce qui nous épargne les dépenses d'un ingénieur.

M. CHISHOLM: A propos de la Nouvelle-Ecosse?

L'hon. M. REID: Nous avons M. Henry et maintenant, M. Woss.

M. CHISHOLM: Quels appointements reçoit-il?

L'hon. M. REID: M. Woss n'est pas sur cette liste, car il a été employé temporairement après la démission de M. Henry.

M. CHISHOLM: Vous avez fourni des automobiles aux inspecteurs dans certaines provinces et pas dans d'autres. Je ne comprends pas cela.

L'hon. M. REID: Il n'y a pas d'inspecteur attitré à la Nouvelle-Ecosse. Nous avons un inspecteur dans le Nouveau-Brunswick qui était assisté de M. Woss. Il nous faudra demander un crédit supplémentaire pour un poste d'inspecteur en Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. FIELDING: Je suppose que le travail accompli par le Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, est si bien fait qu'on n'a pas besoin de le surveiller; nous acceptons le compliment. M. Campbell n'a-t-il pas le rang de sous-ministre? Dans ce cas pourquoi n'en touche-t-il pas les appointements?